

Image not found or type unknown



Légitimité du créateur dans la création d'une marionnette

Par **Lolina**, le **11/02/2010** à **18:57**

Bonjour, un marionnettiste m'a contacté pour créer le dessin d'une marionnette d'après ses idées. J'ai proposé plusieurs dessins, il a choisi. Il va maintenant créer sa marionnette. Qui est l'auteur de la marionnette ? Lui ou moi ? Y a-t-il une différence entre mon dessin et sa marionnette qu'il va créer d'après mon dessin ? Ai-je des droits ? Qui doit déposer quoi ? Merci de votre réponse